



PHARAPRÉVENTION

Damien PHARABOZ E.I

tel : 06 456 152 06

damienpharaboz@outlook.fr

# Formation Initiale Acteur-SST Sauveteur Secouriste du Travail

**Formation uniquement en intra de 4 participants minimum à 10 participants maxi.**

Durée de la formation : 14 h 00 en présentiel sur 2 jours.

Aucun prérequis.

Formation certifiante et ouverte à tout public.

## ❖ OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

## ❖ PROGRAMME DE LA FORMATION (1er jour) :

### • **Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise :**

Identifier le cadre juridique du rôle du SST :

*Assimiler le rôle d'un SST dans son entreprise et connaître le cadre juridique de son intervention.*

Délimiter son champ d'intervention en matière de secours :

*Estimer son champ d'intervention en matière de secours.*

### • **Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise :**

S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise :

*Faire le contraste entre un AT et une MP et cerner les différents enjeux de la prévention.*

*Appréhender les 9 Principes Généraux de Prévention et les obligations de l'employeur et des travailleurs.*

*Constater les statistiques nationales et régionales concernant les AT et MP et comparer avec les statistiques connues de l'entreprise.*

Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise :

*Identifier les acteurs internes et externes de l'entreprise et Discerner pour chacun des acteurs de la prévention leurs rôles et missions.*

Evaluation formative : *Jeux de cartes en sous-groupe (les participants doivent associer les acteurs de la prévention et les institutions et leurs missions principales).*

*Comprendre l'intérêt des documents obligatoires (découverte et échanges autour du DUERP, Plans d'actions, Registre d'accidents bénins, ...).*

### • **Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail :**

Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées :

*Assimiler le mécanisme d'apparition du dommage et Exploiter une méthode d'observation et d'analyse (I.T.A.MA.MI).*

*Savoir interpréter le droit de retrait et le devoir d'alerte.*

Déterminer des risques et leurs dommages potentiels :

*Repérer une situation de travail comportant un risque d'AT et ou MP.*

Evaluation formative : *Jeux interactif « tutoprev » de la CARSAT ou chaque participant doit repérer une situation à risque et capable de répondre aux questions posées.*

### • **Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention :**

Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement :

*Éliminer le danger à la source ou à défaut minimiser les atteintes à la santé par des actions de prévention et apprendre à distinguer les mesures de prévention individuelles et collectives.*

Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée :

*Proposer à son niveau et avec ses compétences des pistes d'amélioration.*

Proposer, si possible, des pistes d'amélioration :

*Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée.*

Evaluation formative : *chaque participant est capable d'évaluer ses acquis en prévention à travers un quizz comportant 20 questions et liées à la deuxième compétence (tph perso fortement recommandé pour se connecter).*

- **Protéger de façon adaptée :**

Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations :

*Connaitre et dissocier les différentes alertes à la population et les conduites à tenir*

Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées :

*Reconnaitre les 4 familles de danger et la ou les personnes exposée(s) au(x) risque(s) et Associer aux dangers repérés la ou les personnes exposées.*

Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même :

*Estimer l'action à mettre en œuvre pour une protection adaptée et procéder au dégagement d'urgence.*

- **Examiner la victime :**

Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée :

*Percevoir des signes indiquant que la victime est menacée et Repérer l'ordre des priorités des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.*

*Découvrir une respiration agonique (GASPS).*

*Procéder au retournement d'une victime inconsciente sur le ventre.*

Reconnaitre les autres signes affectant la victime :

*Attribuer les autres signes affectant la victime consciente.*

Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre :

*Hiérarchiser les priorités en raison des signes affectant une victime consciente ou inconsciente.*

- **Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime :**

Définir les différents éléments du message d'alerte :

*Connaitre les informations importantes du message d'alerte.*

Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise :

*En rapport à l'organisation, constater qui alerter et comment.*

Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même :

*Prendre la décision à qui confier la mission d'alerter.*

- **Secourir la victime de manière appropriée (1ère partie) :**

La victime est inconsciente (*sur le dos et sur le ventre*).

La victime saigne abondamment.

La victime s'étouffe (*Adulte, Enfant et Nourrisson*).

La victime ne répond pas mais elle respire\*

(\*en raison du nombre d'apprenants, cette action peut être vue le deuxième jour)

Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer :

*Déterminer l'ordre des priorités en termes d'actions.*

Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques :

*Agir avec une ou plusieurs actions en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques de l'INRS.*

Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin :

*Evaluer et agir sur l'état de la victime jusqu'à l'arrivée des secours.*

Evaluation formative : *Mise en place de cas concrets d'accidents de travail permettant d'évaluer successivement chaque thématique de « secourir » avant d'en présenter une nouvelle (1 participant par thématique).*

*Le participant doit démontrer sa capacité à mettre en œuvre la conduite à tenir face à une situation d'accident de travail et ses connaissances en matière de prévention.*

- **Bilan 1<sup>ère</sup> journée de formation** : tour de table pour que *chaque participant exprime son ressenti et ses besoins.*

## ❖ PROGRAMME DE LA FORMATION (2<sup>ème</sup> jour) :

### • Secourir la victime de manière appropriée (2<sup>ème</sup> partie) :

La victime se plaint d'un malaise.

La victime se plaint de brûlure.

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.

La victime ne répond pas et ne respire pas (*Réanimation Cardiopulmonaire et défibrillateur*).

Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer : *Déterminer l'ordre des priorités en termes d'actions.*

Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques : *Agir avec une ou plusieurs actions en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques de l'INRS.*

Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin : *Evaluer et agir sur l'état de la victime jusqu'à l'arrivée des secours.*

Evaluation formative : *Mise en place de cas concrets d'accidents de travail permettant d'évaluer successivement chaque thématique de « secourir » avant d'en présenter une nouvelle (1 participant par thématique).*

*Le participant doit démontrer sa capacité à mettre en œuvre la conduite à tenir face à une situation d'accident de travail et ses connaissances en matière de prévention.*

### • Evaluations certificatives en fin de journée et relatives aux compétences 1 et 2 (selon référentiel de l'INRS) :

Face à une situation d'accident du travail simulée (action / analyse), le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Le candidat devra répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention.

### • Bilan 2<sup>ème</sup> journée de formation : chaque participant évalue l'action de formation à chaud en fin de session par le biais d'un questionnaire individuel puis oralement.

## ❖ MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Face à face pédagogique alternant théorie en salle avec vidéo projection (*sources INRS/CARSAT*) et pratique pour la réalisation des gestes de secours.
- Formation à dominante participative, applicative, formative et certificative.
- Mannequins RCP Adultes, RCP Enfant et RCP Nourrisson, Défibrillateur Automatisé externe, Trousse de secours et Divers matériels pour la réalisation des simulations d'accidents, Matériel d'entretien des mannequins et consommables.
- Les participants doivent se munir d'une tenue adaptée pour les mises en situations.

## ❖ VALIDATION DE LA FORMATION :

- Chaque apprenant est évalué par une méthode formative durant les 2 jours.  
De plus, une évaluation de l'action de formation orale est réalisée à chaud en fin de chaque journée.
- Evaluations certificatives des compétences à la fin du 2<sup>ème</sup> jour.  
*L'obtention du certificat est soumise aux conditions de suivi de la totalité de la formation, de satisfaction aux 2 épreuves certificatives et conformes aux référentiel INRS.*
- La validation du certificat Acteur-SST est fixée à 2 ans et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un recyclage (MAC) Maintien et Actualisation des Compétences sur 1 jour (soit 07h00) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite des 2 épreuves certificatives.

## ❖ ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION :

- Organisme et formateur certifiés par le réseau prévention INRS/CARSAT (*habilitation : H35783/2020/SST-1/O/06*).